

Défi métiers, le Carif-Oref francilien, sous la menace d'une liquidation

Les salariés de Défi métiers, le Carif-Oref d'Île-de-France, ont fait parvenir aux acteurs franciliens de l'emploi-formation-orientation, une lettre ouverte qu'ils ont adressée à leurs administrateurs le 7 septembre 2022. Ils souhaitent alerter sur le devenir du groupement d'intérêt public, dont la disparation doit être entérinée lors d'un conseil d'administration prévue le 15 septembre.

Publiée le 08/09/2022 à 18h08

Le Carif-Oref francilien, Défi métiers, à la croisée des chemins

C'est un choc. Les délégués du personnel du Carif-Oref francilien ont reçu mardi 6 septembre 2022 une convocation, "aussi inattendue que brutale", à une assemblée générale le 15 septembre, avec deux points à l'ordre du jour : "le non-renouvellement de la convention constitutive du GIP" et "la convocation de l'assemblée générale du GIP prévoyant les modalités de sa liquidation à l'échéance de la convention constitutive en vigueur".

NON-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Après une convention d'une durée de sept ans (2013-2020), renouvelée pour une année supplémentaire en 2021, Défi métiers s'était doté d'une nouvelle convention constitutive pour 2022 qui ouvrait sa gouvernance aux rectorats (lire sur AEF info). "On s'attendait à ce qu'il y ait un CA bientôt, puisque la convention constitutive arrivait à échéance le 23 décembre prochain, témoigne un délégué du personnel. Le principe, depuis 2020, c'était un renouvellement pour un an, et nous espérions une convention constitutive établie à durée indéterminée, comme dans les autres régions. Et puis, l'ordre du jour est arrivé..."

Bernard Barbier, directeur du GIP, confirme à AEF info : "le conseil d'administration du 15 septembre convoqué par la région a pour ordre du jour de débattre du non-renouvellement de la convention et de convenir d'une assemblée générale en octobre qui devra définir les modalités de la dissolution."

MISSIONS ET EMPLOIS MENACÉS

Dans le plus grand flou quant à l'avenir de leurs missions, voire des postes des 42 salariés, les délégués du personnel ont demandé à Stéphanie Von Euw, présidente du GIP (conseillère régionale élue sur la liste "Île-de-France rassemblée" de Valérie Péresse) et à Gaétan Rudant, son vice-président (directeur de la Drieets), la tenue d'un CSE extraordinaire avant la date du 15 septembre. Pas de réponse pour l'instant.

Ils ont ensuite adressé la lettre ouverte aux administrateurs du GIP et à leurs partenaires pour les alerter "des conséquences immédiates que la disparition de ce Groupement d'intérêt public aura sur l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation d'Île-de-France et, conséquemment, sur de nombreux Franciliens".

"Depuis 1988, les activités du Carif-Oref francilien – devenu par la suite Défi métiers un GIP financé par l'État et la Région Île-de-France – sont au service de la réussite des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi en Île-de-France, écrivent les délégués du personnel. La dissolution du GIP et l'absence de projet clair concernant l'avenir des activités du Carif-Oref, font peser de sérieux risques pour de nombreux usagers, partenaires et acteurs de l'emploi-formation en Île-de-France."

NOUVELLE AGENCE DE L'ORIENTATION ?

Cette convocation et l'annonce d'une possible "liquidation" du Carif-Oref interviennent alors que la région réfléchit depuis deux ans à la création d'une grande agence régionale de l'orientation. Une mission de préfiguration de cette agence a été confiée à Anne Père-Brillaut, ancienne conseillère régionale d'Île-de-France, qui a été nommée directrice déléguée de Défi métiers, pour cette mission spécifique.

"Nous demandons depuis plusieurs mois d'avoir accès au rapport de madame Anne Père-Brillaut, indique un délégué du personnel. Il semble que la région ait voulu faire un lien entre cette agence de l'orientation et notre propre existence, mais sans avoir accès au rapport, nous ne savons rien des scénarios imaginés. Si Défi métiers a payé quelqu'un pendant plusieurs mois pour démanteler Défi métiers, ce serait surprenant..."

Dans un communiqué de presse, l'Urif CGT accuse la région "avec l'assentiment du préfet de région" de "liquider le GIP" : "Depuis 2020, alors que la convention constitutive du GIP devait faire l'objet d'un renouvellement (la CGT exigeant une durée illimitée comme pour les autres GIP Carif-Oref régionaux), la région Île-de-France a imposé une durée d'une année puis d'une nouvelle année pour 2022. Cette décision de la région dénotait les intentions de la Présidente de région IDF, Mme Péresse de saborder ce service public de l'information sur la formation, l'orientation et l'emploi francilien assumé par Défi métiers."

Le syndicat s'indigne d'un mépris du dialogue social et des instances paritaires chargées "des missions de service public sur Emploi formation et Orientation Professionnelle assumés par Défi métiers", et s'inquiète du devenir de ses 42 salariés. L'Urif CGT a demandé au CA et à la présidence de Défi métiers d'ajouter à l'ordre du jour deux points : la "remise du rapport relatif à la préfiguration de l'agence régionale d'orientation aux administrateurs du GIP effectué par la directrice déléguée auprès de Défi métiers" et "la mise au vote du Conseil d'administration du 15 septembre de la convention constitutive du GIP renouvelée pour une durée illimitée".

Contactée, la présidente du GIP a indiqué qu'une "information sera faite à l'issue du CA de Défi Métiers qui se tient le 15 septembre prochain".

ENCADRE : LES MISSIONS DE DÉFI MÉTIERS

Les délégués du personnel listent les missions de Défi métiers :

- alimentation des bases de données nationales Parcoursup et Affelnet pour l'offre de formation en apprentissage ;
- alimentation des différents systèmes d'information dépendant des données produites par le GIP (Intercariforef, systèmes d'information de Pôle emploi et de la région Île-de-France, des missions locales, de certains Greta, etc.) ;
- visibilité des programmes de formation financés sur la région francilienne (PRFE, POEC, PDI/PADIE, ASL, etc.).

Sans oublier

- l'accès des services déconcentrés de l'État et de la Région à l'expertise des équipes du GIP (pour accompagner les décisions d'ouverture de places en lycée, les achats de places de

formation pour les demandeurs d'emploi, l'évolution de la carte des formations initiales et continues, etc.) ;

- l'accès du public et des acteurs de l'emploi-formation-orientation aux informations produites par le GIP sur les métiers en tension ou à fort potentiel d'emploi ;
- l'accompagnement des organismes de formation et des CFA dans la structuration de leur politique handicap et dans la réponse aux indicateurs Qualiopi liés au handicap ;
- l'information sur l'offre de formation disponible (CIO, Cités des métiers, Pôle emploi, Missions locales, etc.).
- l'existence des outils et plateformes collaboratives sur mesure créés et animés par Défi métiers, pour les publics les plus éloignés de l'emploi (référents de parcours Prij, structures porteuses du Parrainage et bénévoles, Missions locales, etc.) ;
- les activités de conseil et d'appui des acteurs (programme de professionnalisation et d'expertise, appui et conseil des équipes des centres conseil en VAE, etc.).

DOCUMENTS

[Lettre ouverte Défi métiers](#)